



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 1 - N°14-051
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-051

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOLLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2014 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N°13-080 du 18 décembre 2013 adoptant le Budget Primitif Assainissement 2014,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2014

Application agréée E.legafix.com

078-217800291-20140708-DEL14_051-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix Pour, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT),

- Approuve la décision modificative n°1 comportant les opérations suivantes :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 74		Subventions d'Exploitation	75 537 €
74	741	Primes d'épuration	75 537 €
Total Recettes d'Exploitation			75 537 €

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 023		Virement à la section d'investissement	75 537 €
023	023	Virement à la section d'investissement	75 537 €
Total Dépenses d'Exploitation			75 537 €


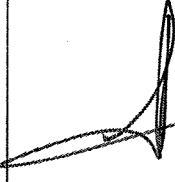
Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 16		Emprunts et Dettes Assimilées	17 500 €
16	1687	Autres dettes	17 500 €
Chapitre 21		Immobilisations Corporelles	10 356 €
21	21532	Réseaux d'Assainissement	10 356 €
Chapitre 040		Opérations d'ordre entre Sections	715 €
040	13918	Autres subventions	715 €
Total Dépenses d'Investissement			28 571 €

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 16		Emprunts et Dettes Assimilées	-46 966 €
16	1641	Emprunts	-46 966 €
Chapitre 021		Virement de la Section d'Exploitation	75 537 €
021	021	Virement de la Section d'Exploitation	75 537 €
Total Recettes d'Investissement			28 571 €

- **Autorise** les modifications d'inscriptions budgétaires conformément au tableau ci-dessus,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.


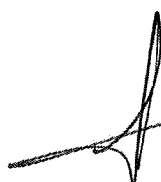
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE
le 08/07/2014
Application agréée E.legalite.com





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 2 - N°14-052
7-5 Subventions

AN 2014
14-052

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A
L'ASSOCIATION IFEP**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2014

Application agréée E.legalite.com

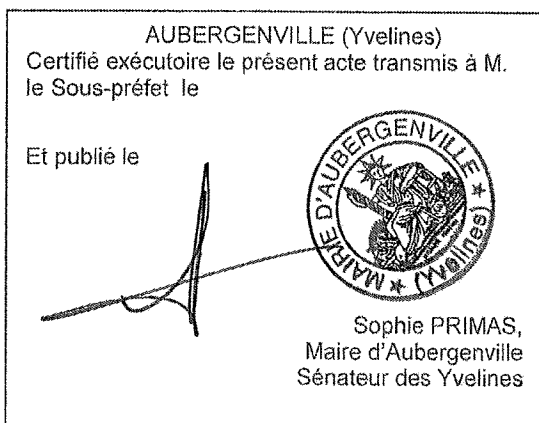
078-217800291-20140708-DEL14_052-DE

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,


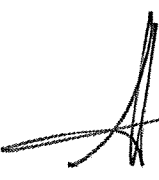
Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

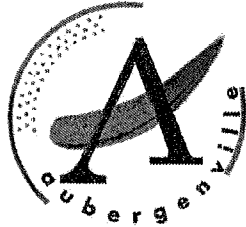
- Décide d'attribuer à l'Association IFEP une subvention de fonctionnement complémentaire de 295.19 € pour porter la subvention annuelle au titre de l'exercice 2014 à 53 051,19 €,
- Confirme que les crédits sont prévus au budget communal,



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 3A - N°14-053
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-053

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :
20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 33
Présents 28
Votants 32

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à la majorité (28 voix Pour, 2 voix Contre : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, 1 Abstention : P. GOMMARD),

⇒ Approuve et arrête les résultats de clôture du compte administratif de l'exercice 2013 comme suit :

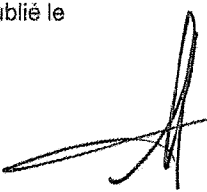

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice	3 790 900,10	16 529 569,11	20 320 469,21
Dépenses de l'exercice	2 189 399,29	13 511 320,05	15 700 719,34
Résultat de l'exercice	1 601 500,81	3 018 249,06	4 619 749,87
Résultat antérieur reporté	-2 015 154,14	2 717 061,95	701 907,81
Résultat de clôture	-413 653,33	5 735 311,01	5 321 657,68

⇒ Reconnaît la sincérité des dépenses engagées non mandatées, ainsi que des recettes certaines non encaissées se traduisant comme suit :

Restes à réaliser – Recettes	0,00 €
Restes à réaliser – Dépenses	<u>1 547 568,58 €</u>
Solde des restes à réaliser	1 547 568,58 €

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 07/07/2014

Et publié le

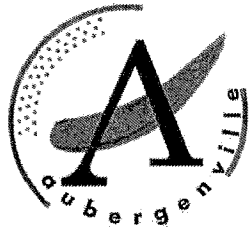



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre




Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 3B - N°14-054
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-054

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

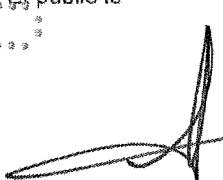
Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,


Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),


- Approuver et arrête les résultats de clôture du compte de gestion 2013 du budget principal Ville comme suit :


	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice	3 790 900,10	16 529 569,11	20 320 469,21
Dépenses de l'exercice	2 189 399,29	13 511 320,05	15 700 719,34
Résultat de l'exercice	1 601 500,81	3 018 249,06	4 619 749,87
Résultat antérieur reporté	-2 015 154,14	2 717 061,95	701 907,81
Résultat de clôture	-413 653,33	5 735 311,01	5 321 657,68

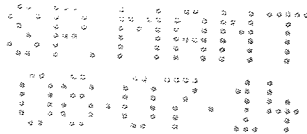
- Dit que :
 - Le résultat de clôture de la section de fonctionnement fait l'objet d'une affectation,
 - Le résultat de clôture de la section d'investissement est un solde d'exécution qui fait l'objet d'un report pur et simple au budget de l'exercice 2014 qu'il soit déficitaire ou excédentaire,
 - Les résultats du compte de gestion sont conformes au compte administratif 2013.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 08/07/2014
Et publié le

Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.





078113
TRES. LES MUREAUX COLLECTIV LOCA



G E D

Etat II-2
Exercice 2013

08700 -VILLE D'AUBERGENVILLE -BUDGET P

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2012	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
I - Budget principal					
Investissement	-2 015 154,14	0,00	1 601 500,81	0,00	-411 653,33
Fonctionnement	5 648 923,74	2 931 861,79	3 018 249,06	0,00	5 735 311,01
TOTAL I	3 633 769,60	2 931 861,79	4 619 749,87	0,00	5 321 657,68
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
VILLE D'AUBERGENVILLE - ASSAIN					
Investissement	-619 536,75	0,00	738 951,47	0,00	119 414,72
Fonctionnement	206 869,11	206 869,11	68 308,86	0,00	68 308,86
Sous-Total	-412 667,64	206 869,11	907 260,33	0,00	187 723,58
VILLE D'AUBERGENVILLE - EAU					
Investissement	153 157,29	0,00	0,00	0,00	153 157,29



078113
TRES LES MUREAUX COLLECTIV LOCA



G E D

II-1
Exercice 2013

08700 -VILLE D'AUBERGENVILLE -BUDGET P

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
<i>RECETTES</i>			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 637 126,00	18 578 856,00	26 215 982,00
Titres de recettes émis (b)	3 790 900,10	16 538 256,55	20 329 156,65
Réductions de titres (c)	0,00	8 687,44	8 687,44
Recettes nettes (d = b - c)	3 790 900,10	16 529 569,11	20 320 469,21
<i>DÉPENSES</i>			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 637 126,00	18 578 856,00	26 215 982,00
Mandats émis (f)	2 206 755,32	13 823 179,87	16 029 935,19
Annulations de mandats (g)	17 356,03	311 859,82	329 215,85
Dépenses nettes (h = f - g)	2 189 399,29	13 511 320,05	15 700 719,34
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>			
(d - h) Excédent	1 601 500,81	3 018 249,06	4 619 749,87
(h - d) Déficit			



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 3C - N°14-055
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-055

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :
20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 33
Présents 28
Votants 32

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à la majorité (29 voix Pour, 2 voix Contre : ZERKOUN, M. TAZDAIT, 1 Abstention : P. GOMMARD),

- Décide d'affecter les résultats de clôture du Compte Administratif du budget Ville 2013 comme suit :

Constat des résultats 2013

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice	3 790 900,10	16 529 569,11	20 320 469,21
Dépenses de l'exercice	2 189 399,29	13 511 320,05	15 700 719,34
Résultat de l'exercice	1 601 500,81	3 018 249,06	4 619 749,87
Résultat antérieur reporté	-2 015 154,14	2 717 061,95	701 907,81
Résultat de clôture	-413 653,33	5 735 311,01	5 321 657,68

Affectation des résultats

Section d'investissement

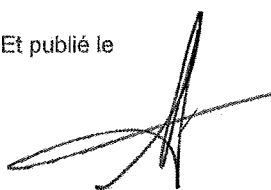

➤ RESULTAT DE CLOTURE <i>(compte 001 en dépenses)</i>	- 413 653,33 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses	<u>1 547 568,58 €</u>
SOLDE DES RESTES A REALISER	- 1 547 568,58 €
BESOIN DE FINANCEMENT	1 961 221,91 €

Section de fonctionnement

➤ RESULTAT DE CLOTURE	+ 5 735 311,01 €
AFFECTATION EN RESERVES <i>(couverture du besoin de financement)</i> <i>(compte 1068 en recette d'inv.)</i>	1 961 221,91 €
REPORT A NOUVEAU <i>(compte 002 en recette)</i>	3 774 089,10 €

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 08/07/2014

Et publié le

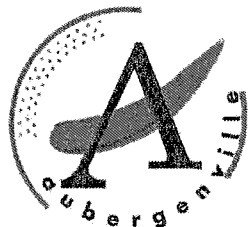



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre




Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 4A - N°14-056
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-056

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAÏT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à la majorité (29 voix Pour, 2 voix Contre : ZERKOUN, M. TAZDAIT, 1 Abstention : P. GOMMARD),

⇒ **Approuve et arrête** les résultats de clôture du compte administratif de l'exercice 2013 qui se déclinent comme suit :

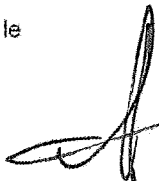
	Investissement	Exploitation	Cumul
Recettes de l'exercice	1 401 317,39	526 907,50	1 928 224,89
Dépenses de l'exercice	662 365,72	458 598,64	1 120 964,36
Résultat de l'exercice	738 951,67	68 308,86	807 260,53
Résultat antérieur reporté	-619 536,75	0	-619 536,75
Résultat de clôture	119 414,92	68 308,86	187 723,78

⇒ **Reconnait la sincérité** des dépenses engagées non mandatées ainsi que des recettes certaines non encaissées se traduisant comme suit :

Restes à réaliser – Recettes	0,00 €
Restes à réaliser – Dépenses	34 009,93 €
Solde des restes à réaliser	34 009,93 €

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



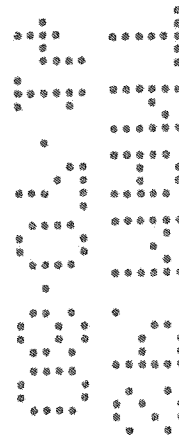
Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 4B - N°14-057
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-057

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – VOTE DU COMPTE DE GESTION
2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- Approuve et arrête les résultats de clôture du compte de gestion 2013 du budget annexe d'Assainissement comme suit :

	Investissement	Exploitation	Cumul
Recettes de l'exercice	1 401 317,39	526 907,50	1 928 224,89
Dépenses de l'exercice	662 365,72	458 598,64	1 120 964,36
Résultat de l'exercice	738 951,67	68 308,86	807 260,53
Résultat antérieur reporté	-619 536,75	0	-619 536,75
Résultat de clôture	119 414,92	68 308,86	187 723,78

- Dit que :


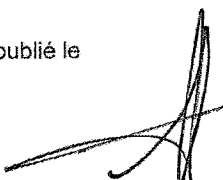
- Le résultat de clôture de la section d'exploitation fait l'objet d'une affectation,

- Le résultat de clôture de la section d'investissement est un solde d'exécution qui fait l'objet d'un report pur et simple au budget de l'exercice 2014 qu'il soit déficitaire ou excédentaire,

- Les résultats du compte de gestion sont conformes au compte administratif 2013.


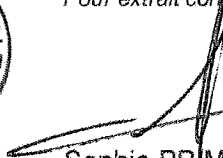
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le

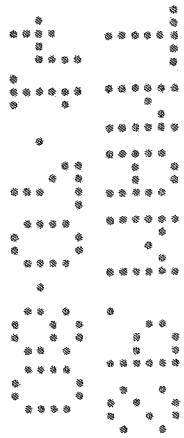


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



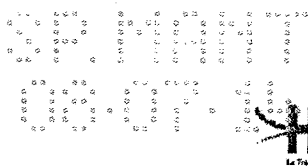


08701 -VILLE D'AUBERGENVILLE -ASSAINIS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2012	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
VILLE D'AUBERGENVILLE - ASSAINIS					
Investissement	-619 536,75	0,00	738 951,67	0,00	119 414,92
Fonctionnement	206 869,11	206 869,11	68 308,86	0,00	68 308,86
Sous-Total	-412 667,64	206 869,11	807 260,53	0,00	187 723,78
TOTAL III	-412 667,64	206 869,11	807 260,53	0,00	187 723,78
TOTAL I + II + III	-412 667,64	206 869,11	807 260,53	0,00	187 723,78

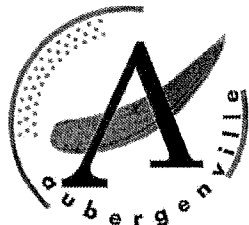
nil



08701 -VILLE D'AUBERGENVILLE -ASSAINIS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RÉCETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 527 632,68	810 101,00	2 337 733,68
Titres de recettes émis (b)	1 530 084,44	526 907,50	2 056 991,94
Réductions de titres (c)	128 767,05	0,00	128 767,05
Recettes nettes (d = b - c)	1 401 317,39	526 907,50	1 928 224,89
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 527 632,68	810 101,00	2 337 733,68
Mandats émis (f)	662 365,72	570 202,34	1 232 568,06
Annulations de mandats (g)	0,00	111 603,70	111 603,70
Dépenses nettes (h = f - g)	662 365,72	458 598,64	1 120 964,36
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	738 951,67	68 308,86	807 260,53
(h - d) Déficit			



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 4C - N°14-058
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-058

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS
2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- Décide d'affecter les résultats de clôture du compte administratif 2013 du budget annexe Assainissement comme suit :

1 - Constat des résultats 2013

	Investissement	Exploitation	Cumul
Recettes de l'exercice	1 401 317,39	526 907,50	1 928 224,89
Dépenses de l'exercice	662 365,72	458 598,64	1 120 964,36
Résultat de l'exercice	738 951,67	68 308,86	807 260,53
Résultat antérieur reporté	-619 536,75	0	-619 536,75
Résultat de clôture	119 414,92	68 308,86	187 723,78

2 – Affectation des résultats

Section d'investissement

RESULTAT DE CLOTURE 119 414,92 €
(compte 001 en dépenses)

Restes à réaliser en recettes 0,00 €
Restes à réaliser en dépenses 34 009,93 €
SOLDE DES RESTES A REALISER - 34 009,93 €

EXCEDENT DE FINANCEMENT 85 404,99 €

Section d'exploitation

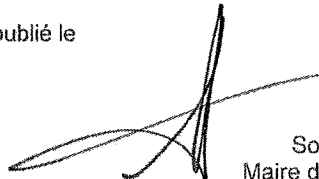
RESULTAT DE CLOTURE + 68 308,86 €

AFFECTATION EN RESERVES 0,00 €
(couverture du besoin de financement)
(compte 1068 en recette d'inv.)

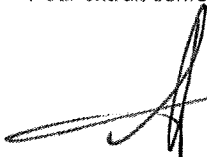
REPORT A NOUVEAU 68 308,86 €
(compte 002 en recette)

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le


Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 5A - N°14-059
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-059

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :
20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 33
Présents 28
Votants 32

OBJET : BUDGET ANNEXE EAU – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),


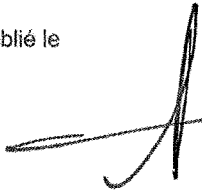
⇒ **Approuve et arrête** les résultats de clôture du compte administratif de l'exercice 2013 qui se déclinent comme suit :

	Investissement	Exploitation	Cumul
Recettes de l'exercice	0,00	6 073,73	6 073,73
Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	6 073,73	6 073,73
Résultats antérieurs reportés	153 157,29	30 579,67	183 736,96
Résultat de clôture	153 157,29	36 653,40	189 810,69

⇒ Précise qu'il n'y a pas de restes à réaliser au 31 décembre 2013.



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 08/07/2014

Et publié le

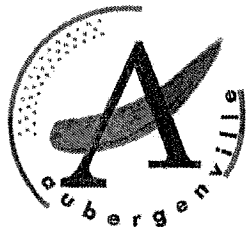


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 5B - N°14-060
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-060

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSSBOILLON

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : BUDGET ANNEXE EAU – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

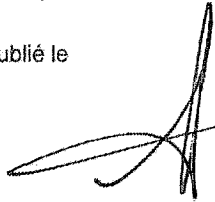
- Approuve et arrête les résultats de clôture du compte de gestion de l'exercice 2013 du budget annexe Eau comme suit :

	Investissement	Exploitation	Cumul
Recettes de l'exercice	0,00	6 073,73	6 073,73
Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	6 073,73	6 073,73
Résultats antérieurs reportés	153 157,29	30 579,67	183 736,96
Résultat de clôture	153 157,29	36 653,40	189 810,69

- Dit que :
 - Le résultat de clôture de la section de fonctionnement fait l'objet d'une affectation,
 - Le résultat de clôture de la section d'investissement est un solde d'exécution qui fait l'objet d'un report pur et simple au budget de l'exercice 2014 qu'il soit déficitaire ou excédentaire,
 - Les résultats du compte de gestion sont conformes au compte administratif 2013.


AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 08/07/2014

Et publié le

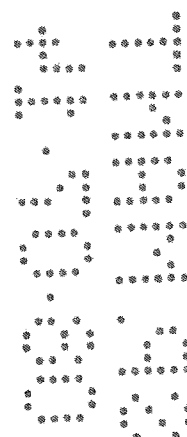


Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.





08702 -VILLE D'AUBERGENVILLE -EAU

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

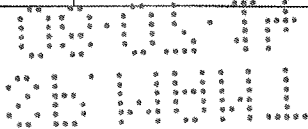
	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2012	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
VILLE D'AUBERGENVILLE - EAU					
Investissement	153 157,29	0,00	0,00	0,00	153 157,29
Fonctionnement	30 579,67	0,00	6 073,73	0,00	36 653,40
Sous-Total	183 736,96	0,00	6 073,73	0,00	189 810,69
TOTAL III	183 736,96	0,00	6 073,73	0,00	189 810,69
TOTAL I + II + III	183 736,96	0,00	6 073,73	0,00	189 810,69

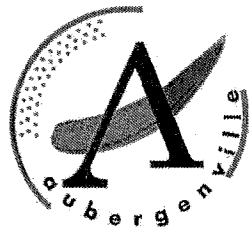
enH

08702 --VILLE D'AUBERGENVILLE --EAU

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	153 157,29	40 579,67	193 736,96
Titres de recettes émis (b)	0,00	6 073,73	6 073,73
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	6 073,73	6 073,73
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	153 157,29	40 579,67	193 736,96
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	6 073,73	6 073,73
(h - d) Déficit	0,00		





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 5C - N°14-061
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-061

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : BUDGET ANNEXE EAU – AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-12,

Vu le budget communal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

⇒ Décide d'affecter les résultats de clôture du compte administratif 2013 du budget annexe Eau comme suit :

1 – Constat des résultats 2013

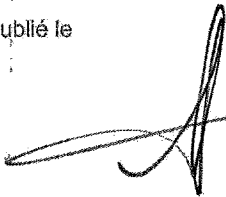
	Investissement	Exploitation	Cumul
Recettes de l'exercice	0,00	6 073,73	6 073,73
Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	6 073,73	6 073,73
Résultats antérieurs reportés	153 157,29	30 579,67	183 736,96
Résultat de clôture	153 157,29	36 653,40	189 810,69


2 – Affectation des résultats 2013

L'excédent d'investissement de 153 157,29 €, et l'excédent d'exploitation de 36 653,40 €, sont maintenus dans leur section respective.


AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 07/07/2014


Et publié le


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 6 - N°14-062
7-10 Finances locales - Divers

AN 2014
14-062

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

OBJET : INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU TRESORIER PRINCIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, et notamment son article 97,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/07/2014

Application agréée E-legafile.com

078-2178 00291-2014 07 08-DEL 14_062-DE

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des établissements publics locaux et notamment son article 4,

Vu le budget communal,

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal en mars 2014,

Considérant la nécessité de demander ponctuellement le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme en date du 17 juin 2014,

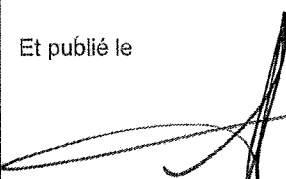
Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances,


Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix Pour, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT)

- **Demande** le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,
- **Accorde** à Monsieur Alain BARANGER, Trésorier Municipal, une indemnité de conseil sur la base des taux maxima fixée selon les dispositions de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 en son article 4, à compter du 01/01/2014,
- **Précise** que conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, notamment en son article 3, que cette indemnité est acquise au Comptable pour la durée du mandat du Conseil Municipal, tant que celle-ci ne fait pas l'objet de modification,
- **Confirme** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le


Et publié le






Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre





Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE
Le 08/07/2014
Application agréée E. lepage.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 7A - N°14-063
5-4 Délégations de fonctions

AN 2014
14-063

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : TARIFS PUBLICS 2014 - DELEGATION DE COMPETENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°14-016 DU 30 MARS 2014

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22,

Vu la délibération n°14-016 du 30 mars 2014 relative à la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, et notamment son article 97,

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140708-DEL14_063-DE

Considérant que le Conseil Municipal, suite à son renouvellement complet consécutif au scrutin du 23 mars 2014, a délégué le 30 mars 2014, un certain nombre de compétences au Maire, notamment celle relative à la fixation des tarifs publics,

Considérant que cette délégation doit être consentie dans les limites déterminées par le Conseil Municipal et que celles-ci doivent apparaître dans le texte de sa délibération,

Considérant que la limite induite à savoir «selon l'évolution des prix à la consommation, hors tabac, pour l'ensemble des ménages, sur la base de l'indice INSEE», n'a pas été précisée dans la délibération précitée,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,


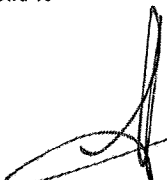
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **Décide de modifier** l'alinéa 2 de la délibération n°14-016 du 30 mars 2014 comme suit :

« 2) fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal, selon l'évolution des prix à la consommation, hors tabac, pour l'ensemble des ménages, sur la base de l'indice INSEE».



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE
Le 08/07/2014
Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 7B - N°14-064
3-5 Actes de gestion du domaine public - Tarifs

AN 2014
14-064

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : TARIFS PUBLICS 2014 – VOTE DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville d'Aubergenville a mis en place, afin de faciliter l'égalité d'accès des usagers à certains services publics locaux, des tarifs sociaux adossés aux ressources des usagers,

Considérant que le mode de calcul retenu pour ces barèmes tarifaires, est le quotient familial sur présentation du dernier avis d'imposition sur le

REÇU EN PRESCRIPTION
Le 07/07/2014

Application agréée E.legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_064-DE

Considérant que le quotient familial est calculé, pour la période du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et qu'il évolue selon l'évolution des prix à la consommation, hors tabac, pour l'ensemble des ménages, sur la base de l'indice INSEE,

Considérant l'évolution annuelle de l'indice précité, entre mars 2013 et mars 2014, soit 0.48 %,

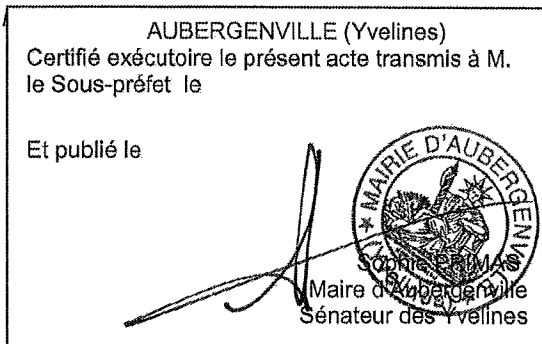
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix Pour, 2 Abstentions),

- **Fixe** le montant des tranches de quotient familial comme suit :

QUOTIENT FAMILIAL		
Tranche	AU 01/09/2013	AU 01/09/2014
1	0 à 4 174,13 €	0 à 4194.16 €
2	4 174,14 € à 6 554,02 €	4 194.18 à 6 585.47 €
3	6 554,03 € à 8 935,92 €	6 585.49 à 8 978.81 €
4	8 935,93 € à 11 334,88 €	8 978.82 € à 11 389.28 €
5	11 334,89 € à 13 715,86 €	11 389.30 € à 13 781.69 €
6	> 13 715,86 € ou sans définition de quotient	> 13 781.69 € ou sans définition de quotient

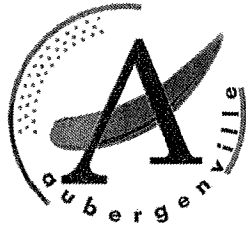
- **Confirme** qu'en l'absence de présentation des éléments de calcul des ressources par les familles, il sera fait application de la dernière tranche du barème.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 8 - N°14-065
5-3 Désignation de représentants

AN 2014
14-065

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy-ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : ASSOCIATION YVELINES PREMIERE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville d'Aubergenville en sa qualité de commune adhérente au SIDECOM, est membre de l'association Yvelines Première,

Considérant que le Maire, ou un représentant désigné par ses soins, est membre de droit à l'Assemblée Générale conformément aux statuts de l'Association,

REÇU EN PREFECTURE
Le 07/07/2014

Application agréée E-Inspite.com

078-217800291-20140707-DEL14_065-DE

Considérant que ces statuts prévoient également la désignation, par le Conseil Municipal, d'un second représentant qui ne doit être ni conseiller municipal, ni délégué du SIDECOM,



Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **Désigne** Madame Marie-José BREGERON en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein de l'Association Yvelines Première.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 9 - N°14-066
5-3 Désignation de représentants

AN 2014
14-066

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : EPFY - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL A L'ASSEMBLEE SPECIALE CHARGEE DE DESIGNER LES REPRESENTANTS DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES A L'EPFY

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L321-1 et suivants,

Vu le décret n°2006-1141 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier des Yvelines (EPFY), et notamment son article 6.

REÇU EN PREFECTURE
Le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_066-DE

Considérant qu'il convient, suite aux élections municipales, de renouveler les cinq représentants des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au Conseil d'Administration de l'Etablissement public foncier des Yvelines,

Considérant que deux sièges sont réservés aux EPCI à fiscalité propre compétents simultanément en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat et de développement économique et que les trois autres sièges reviennent aux communes n'appartenant pas à de tels EPCI,

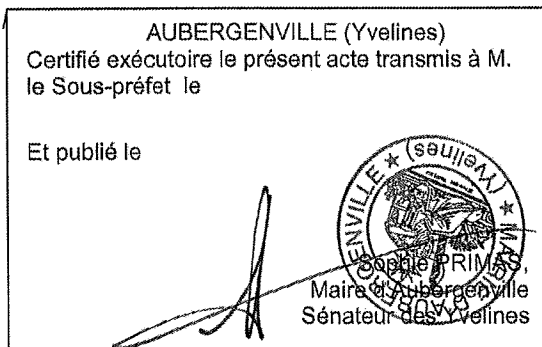
Considérant qu'une assemblée spéciale, au sein de laquelle siègent les représentants désignés par les organes délibérants des collectivités et des EPCI, doit être convoquée pour désigner ces dits représentants,

Considérant que la Ville d'Aubergenville, n'adhérant pas à un EPCI doté de la triple compétence précitée, doit désigner un représentant du Conseil Municipal pour siéger à l'assemblée spéciale,


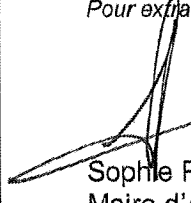
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **Désigne** Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville et Sénateur des Yvelines, pour le représenter à l'assemblée spéciale chargée de désigner les représentants des communes et intercommunalités devant siéger au Conseil d'Administration de l'Etablissement public foncier des Yvelines.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-legifrance.com

078-217800291-20140707-DEL14_066-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 10 - N°14-067
5-3 Désignation de représentants

AN 2014
14-067

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

**OBJET : MISE EN PLACE DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2143-3,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment son article 46,

Considérant l'obligation pour les communes de 5 000 habitants et plus de créer une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

REÇU EN PREFECTURE
le 07/07/2014

Application agréée E.legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_067-DE

Considérant que cette commission est chargée :

- de dresser le constat d'accessibilité du cadre bâti existant, des espaces publics et de la voirie,
- de recenser l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées,
- de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- et d'établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal,

Considérant qu'elle a un rôle consultatif,

Considérant qu'elle est présidée par le Maire lequel arrête la liste de ses membres,

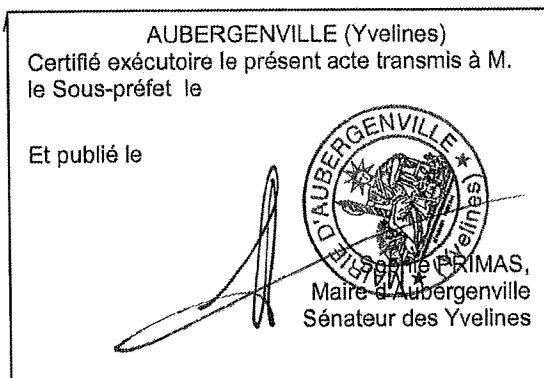
Considérant qu'elle doit être composée notamment de représentants de la Commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes en situation de handicap,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux-Prévention-Sécurité en date du 13 juin 2014,


Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Décide** la constitution d'une Commission communale d'accessibilité des personnes handicapées,
- **Prend acte de la liste des membres** de la commission communale d'accessibilité qui sera fixée par arrêté municipal.



*Fait et délibéré en séance,
Le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 11 - N°14-068
3-5 Autre gestion du domaine public - Tarifs

AN 2014
14-068

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : PARTICIPATION 2014 AUX FRAIS DE RACCORDEMENT AU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT DES USAGERS EXTERIEURS A AUBERGENVILLE ET
AUX FRAIS DE CONTROLE DES INSTALLATIONS AUTONOMES
D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article R2311-9,

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment son article R112-2,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-legsiste.com

078-217800291-20140707-DEL14_068-DE

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la délibération n°2011-008 du 2 février 2011 approuvant le règlement d'assainissement de la ville d'Aubergenville et le règlement du service de l'assainissement non collectif (SPANC),

Vu la délibération n°2011-009 du 2 février 2011 fixant les modalités financières de participation aux raccordements, au réseau public d'assainissement, des collectes des usagers extérieurs à Aubergenville, et aux frais de contrôle de bon fonctionnement des installations autonomes sur le territoire communal,

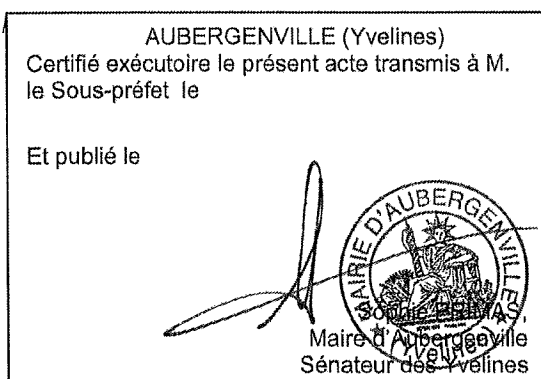
Considérant qu'il convient de réévaluer le montant de ces participations pour l'année 2014,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux-Prévention-Sécurité en date du 13 juin 2014,


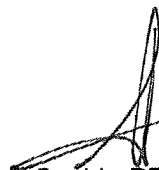
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Décide d'appliquer** à compter du 1^{er} janvier 2014, le prix de 1,95 € HT / m3 pour le montant de participation aux frais de raccordement aux réseaux publics de collecte des eaux usées des usagers extérieurs à Aubergenville, ainsi qu'au titre de la participation aux frais de contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des installations autonomes sur la Commune,
- **Précise** que cette participation fera l'objet d'une revalorisation fixée par délibération du Conseil Municipal chaque année.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMA
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 12 - N°14-069-1
7-5 Subventions

AN 2014
14-069-1

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU 8 MAI 1945 –
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la délibération du Conseil Général des Yvelines en date du 21 octobre 2011 afférente à la mise en place d'un programme triennal 2012/2013/2014 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et ses dépendances,

REÇU EN PREFECTURE
Le 04/07/2014

Application agréée E-lyon@ts.com

078-217800201-20140704-DEL14_069_1-DE

Vu le nouveau dispositif d'aide à l'insertion des réseaux électriques et de télécommunications dans l'environnement instauré par le Conseil Général en complément du programme triennal 2012/2013/2014,

Considérant le projet de travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation des trottoirs de la rue du 8 Mai 1945,

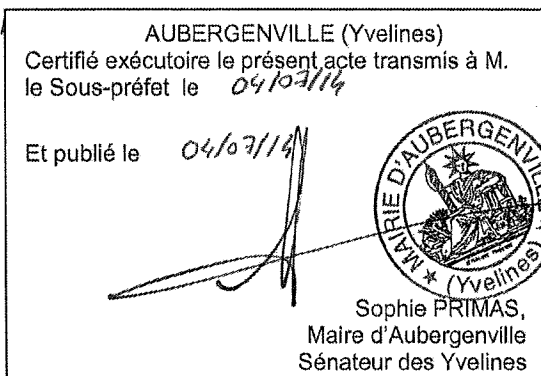
Considérant que cette opération estimée à 175 000 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention à hauteur de 30 % d'un montant plafonné à 70 000 €, soit 21 000 € affectés aux travaux d'enfouissement des réseaux,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux-Prévention-Sécurité en date du 13 juin 2014,



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Sollicite** du Conseil Général, au titre du dispositif d'aide à l'insertion des réseaux électriques et de télécommunications dans l'environnement, une subvention de 21 000 €, soit 30 % du montant de travaux subventionnable estimé à 90 000 € HT (dépense plafonnée à 70 000 € HT) pour les travaux d'enfouissement de réseaux rue du 8 Mai 1945.
- **S'engage :**
 - **à utiliser** cette subvention, sous son entière responsabilité, sur la voirie communale précitée, pour réaliser les travaux figurant dans le dossier technique, annexé à la présente délibération, et conformes à l'objet du programme,
 - **à financer** la part non subventionnée des travaux
- **Précise** que la dépense sera imputée sur le chapitre 21 article 2151 du budget communal



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 12 - N°14-069-2
7-5 Subventions

AN 2014
14-069-2

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

**OBJET : TRAVAUX RUE DU 8 MAI 1945 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE
DU PROGRAMME TRIENNAL 2012/2013/2014 EN MATIERE DE TRAVAUX
DE VOIRIE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2014

Application agréée E.legalite.com

078-217800231-20140704-DEL14_069_2-DE

Vu la délibération du Conseil Général des Yvelines en date du 21 octobre 2011 afférente à la mise en place d'un programme triennal 2012/2013/2014 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et ses dépendances,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°12-017 du 16 mai 2012 sollicitant le Conseil Général au titre du programme triennal de travaux de voirie 2012/2013/2014,

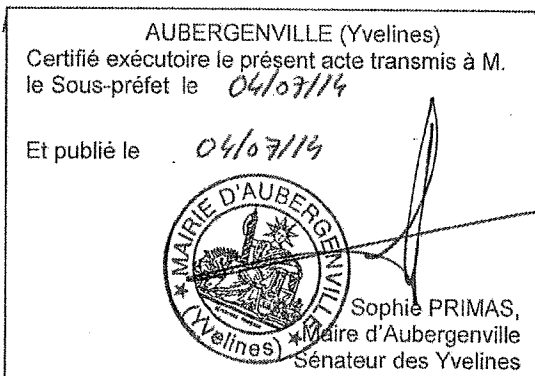
Considérant que le projet de travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation des trottoirs de la rue du 8 Mai 1945 est susceptible de bénéficier de la subvention du programme triennal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux-Prévention-Sécurité en date du 13 juin 2014,


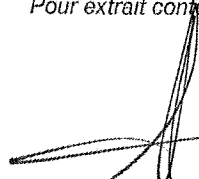
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Sollicite** le Conseil Général des Yvelines pour les travaux de rénovation des trottoirs de la rue du 8 Mai 1945 dans le cadre du programme triennal 2011/2013/2014 d'aide en matière de voirie.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 12 - N°14-069-3
7-5 Subventions

AN 2014
14-069-3

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DU 8 MAI 1945 –
DEMANDE DE SUBVENTION AU SEY ET A FRANCE TELECOM**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

REÇU EN PRÉFECTURE

le 08/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140708-DEL14_069_3-DE

Considérant la participation du Syndicat d'Énergie des Yvelines au financement des travaux d'enfouissement des réseaux Eclairage public, distribution d'énergie électrique,

Considérant la participation de France Télécom pour des travaux d'enfouissement des réseaux télécommunications et télédistribution,

Considérant que le projet de travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation des trottoirs de la rue du 8 mai 1945 est susceptible de bénéficier de la subvention du programme triennal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux-Prévention-Sécurité en date du 13 juin 2014,


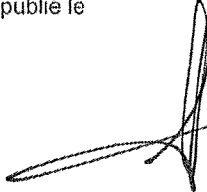
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Sollicite** du Syndicat d'Électricité des Yvelines et de France Télécom, les subventions prévues au titre des travaux d'enfouissement des réseaux (Eclairage public, distribution d'énergie électrique et télécommunications) de la rue du 8 mai 1945,
- **S'engage à assurer** le financement du projet de travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation des trottoirs rue du 8 mai 1945,
- **Autorise** Madame le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces afférentes aux demandes de subvention auprès du Syndicat d'Énergie des Yvelines et de France Télécom pour les travaux d'enfouissement de réseaux.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 13 - N°14-070
3-5 Autre gestion du domaine public - Tarifs

AN 2014
14-070

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : REGLEMENTATION DE LA MODIFICATION D'UN TROTTOIR EN TROTTOIR BATEAU POUR ACCES AU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la voirie routière, et notamment son article L141-1,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140708-DEL14_070-DE

Considérant les demandes de création ou de modification de trottoir existant pour accéder au domaine public,

Considérant que ces travaux sont à la charge du demandeur et doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services Urbanisme et Technique,

Considérant qu'il convient, pour garder une homogénéité esthétique des voiries communales et garantir la réalisation des travaux dans les règles de l'art, de fixer des modalités d'exécution de ces travaux de modification des trottoirs,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux-Prévention-Sécurité en date du 13 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix Pour, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT),

- Décide de fixer les modalités d'exécution de travaux de modification de trottoir par des riverains, pour l'accès à leur propriété, comme suit :

1/ démolition / décaissement (y compris main d'œuvre) :

- Terrain ordinaire25.10 €^{HT}/m²
- Terrain rocheux34.08 €^{HT}/m²
- Béton Non armé25.14 €^{HT}/m²
- Béton armé35.46 €^{HT}/m²

2/Revêtement / travaux de voirie (y compris main d'œuvre) :

- Béton bitumineux rouge 0/4.....34.26 €^{HT}/m²
- Béton bitumineux 0/6.....30.10 €^{HT}/m²
- Béton désactivé.....38.00 €^{HT}/m²
- Béton balayé36.35 €^{HT}/m²

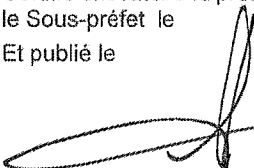
3/Autres :


- Fourniture et pose de pavé.....80.00 €^{HT}/m²
- Fourniture et pose de bordure T2.....42.74 €^{HT}/ml
- Rehausse de tampon/grille/bouche/avaloirs218.90 €^{HT}/u
- Rehausse de bouche à clefs31.27 €^{HT}/u

- Dit que :

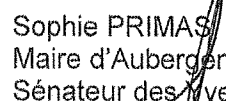
- ces tarifs seront révisés chaque année, sur la base de l'indice TP 01 ;
- dès lors que les travaux sont acceptés par le ou les services compétents, la qualité et les dimensions des ouvrages seront arrêtées avec le demandeur ;
- les travaux seront systématiquement réalisés par le prestataire de la Commune, sous le contrôle des services techniques ;
- un titre de recette correspondant au montant des travaux validés, et selon les tarifs précités, sera adressé au demandeur pour paiement de la facture.

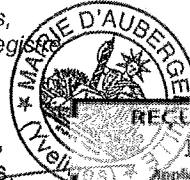
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le
Et publié le


Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines



REÇU EN PREFECTURE
Le 06/07/2014
Application agréée E.legalite.com
078-217800231-20140708-DEL14_070-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 14 - N°14-071
1-2 Délégation de service public

AN 2014
14-071

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :
20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 33
Présents 28
Votants 32

**OBJET : DSP EAU POTABLE – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE
PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC – EXERCICE 2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1411-3,

Vu la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,

REÇU EN PREFECTURE
le 08/07/2014

Application agréée E-Inquite.com
078-217800291-20140708-DEL14_071-DE

Vu le décret du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu le contrat d'affermage en date du 11 février 2011, conclu avec la Société SAUR, lui confiant l'exploitation du service public d'eau potable sur le territoire communal,

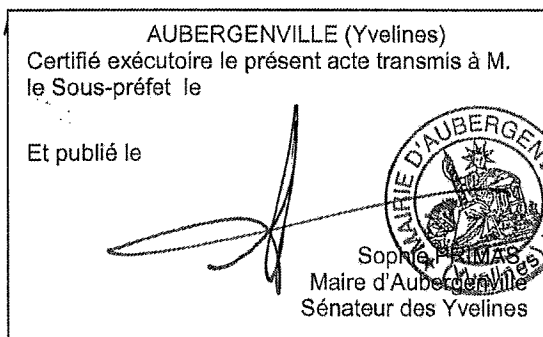
Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable dressé par la SAUR, délégataire,

Considérant l'examen du rapport précité par la commission Travaux – Prévention - Sécurité le 13 juin 2014,



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable, dressé par la Saur au titre de l'exercice 2013, dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
- **Précise** que le public sera avisé, par voie d'affiches aux lieux habituels d'affichage pendant 1 mois, de la mise à disposition de ce rapport en Mairie d'Aubergenville où il sera consultable aux heures d'ouverture.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 08/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-2014.0708-DEL14_071-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 15 - N°14-072
1-2 Délégation de service public

AN 2014
14-072

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :
20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 33
Présents 28
Votants 32

OBJET : DSP ASSAINISSEMENT – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1411-3,

Vu la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,

REÇU EN PREFECTURE
Le 07/07/2014

Application agréée E-lexp@ce.com
078-2178 00291-20140707-DEL14_072-DE

Vu la loi n°95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de services publics, et notamment son article 2

Vu le décret du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Vu le contrat d'affermage en date du 24 mai 2004, conclu avec la Société Lyonnaise des Eaux, lui confiant l'exploitation du service public d'assainissement de la ville d'Aubergenville, pour les systèmes d'assainissement collectifs et non collectifs sur l'ensemble de son territoire,

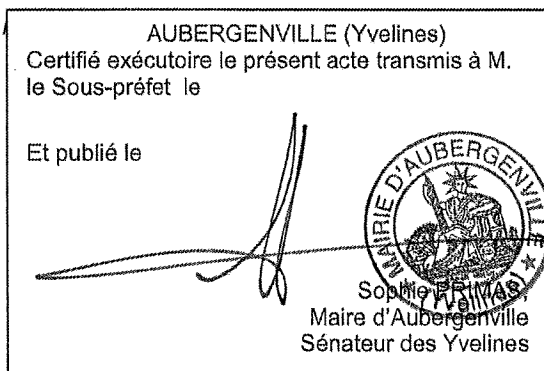
Considérant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement d'Aubergenville, dressé par le délégataire,

Considérant l'examen du rapport précité par la commission Travaux – Prévention – Sécurité le 13 juin 2014,


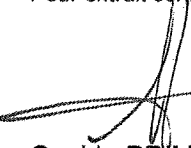
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, élaboré par la Lyonnaise des Eaux, au titre de l'exercice 2013, dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
- **Précise** que le public sera avisé, par voie d'affiches aux lieux habituels d'affichage pendant 1 mois, de la mise à disposition de ce rapport en Mairie d'Aubergenville où il sera consultable aux heures d'ouverture.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 16 - N°14-073
1-2 Délégation de service public

AN 2014
14-073

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : DSP PARC RELAIS DE STATIONNEMENT REGIONAL DE LA GARE –
PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1411-3,

Vu la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques et notamment son article 40.1,

REÇU EN PRÉFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217300291-20140707-DEL14_073-DE

Vu la loi n°95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégation de service public, et notamment son article 2,

Vu le décret n°2005.236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire du Service Public local,

Vu la délégation de service public en date du 1^{er} janvier 2010 signée avec la société PARKINGS DE FRANCE, transférée à la suite d'une fusion-absorption, à la société URBIS PARK, lui confiant l'exploitation du parc relais de stationnement régional situé à la Gare d'Aubergenville,

Considérant le rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public d'exploitation du parc relais de stationnement régional dressé par la société URBIS PARK, délégataire,

Considérant l'examen du rapport précité par la commission Travaux – Prévention – Sécurité le 13 juin 2014,


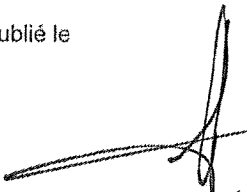
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** du rapport annuel présenté par la Société URBIS PARK, délégataire pour l'exploitation du parc de stationnement régional situé à la Gare d'Aubergenville au titre de l'exercice 2013, dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
- **Précise** que le public sera avisé par voie d'affiches, aux lieux habituels d'affichage pendant 1 mois, de la mise à disposition de ce rapport en mairie d'Aubergenville où il sera consultable aux heures d'ouverture.


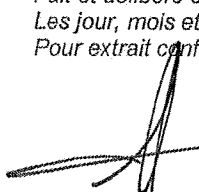
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an suscrits
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 17 - N°14-074
1-2 Délégation de service public

AN 2014
14-074

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : PARC RELAIS DE STATIONNEMENT REGIONAL DE LA GARE –
APPROBATION DU PRINCIPE DE RECOURS A LA DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1411-4,

Vu le rapport préalable à la délibération remis aux membres du Conseil Municipal et définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations à assurer,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E.legifite.com

078-217800291-20140707-DEL14_074-DE

Considérant que par contrat d'affermage prenant effet au 1^{er} janvier 2010, la Ville d'Aubergenville a confié à la société PARKINGS DE France, qui a transféré ledit contrat à la suite d'une fusion-absorption à la société URBIS PARK dont le siège social est situé au 54, avenue Victor Hugo à Rueil-Malmaison (92500), l'exploitation du parc de stationnement régional de la gare,

Considérant que le contrat susvisé arrive à échéance le 31 décembre 2014,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public du stationnement de la gare,

Considérant que la Commune d'Aubergenville n'a pas les moyens en personnel et en matériel d'assurer l'exécution du service en régie,

Considérant qu'il convient de lancer une procédure de mise en concurrence pour le choix d'un nouveau fermier,

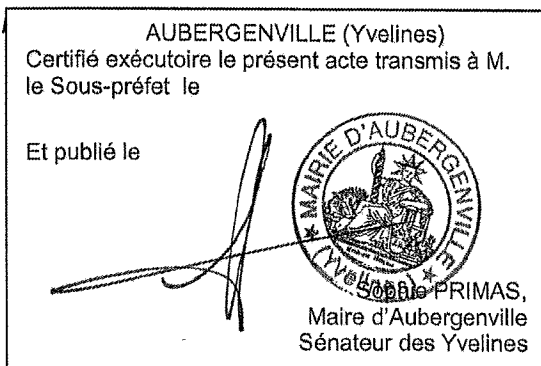
Considérant l'avis favorable sur le recours à la délégation de service public pour la gestion du parc de stationnement régional, émis par la Commission consultative des services publics locaux, le 11 juin 2014,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme du 17 juin 2014,


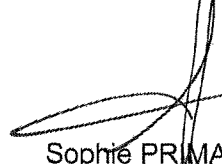
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix Pour, 1 Abstention : P. GOMMARD),

- **Approuve** le recours à la délégation de service public pour la gestion du parc de stationnement régional de la gare,
- **Approuve** le rapport de présentation définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations qui seront demandées au futur fermier, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération,
- **Autorise** Madame le Maire à lancer la procédure et à effectuer tous les actes nécessaires à son suivi,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-Inspire.com

078-217800291-20140707-DEL14_074-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 18 - N°14-075
1—7 Actes spéciaux et divers-

AN 2014
14-075

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE CIG POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des marchés publics,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures du Centre interdépartemental de gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France,

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/07/2014

Application agréée E-legisite.com

078-217800201-20140704-DEL14_075-DE

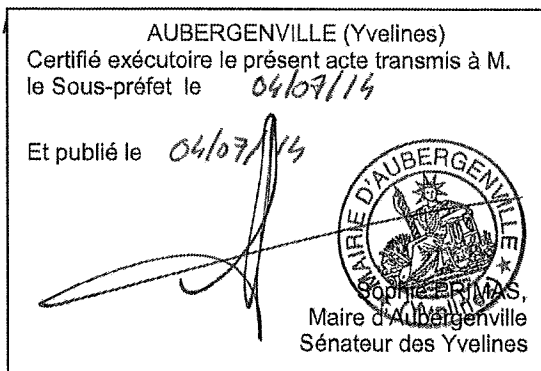
Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes pour la période 2015-2018, en termes de simplification administrative et d'économie financière,

Considérant l'avis favorable et unanime de la commission Finances – Urbanisme du 17 juin 2014,


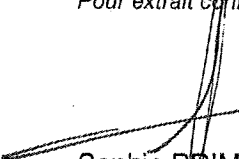
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Décide d'adhérer** au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures pour la période 2015-2018, pour les prestations suivantes :
 - dématérialisation des procédures de passation des marchés publics,
 - ainsi que l'équipement en fournitures connexes nécessaires au fonctionnement des prestations susvisées, à savoir :
 - o la fourniture de certificats électroniques par une autorité habilitée,
- **Approuve** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- **Autorise** Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **Décide** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



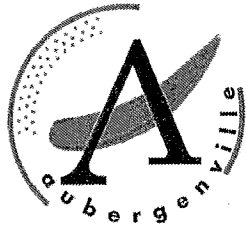
Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/07/2014

Application agréée E.legipite.com

078-217800231-20140704-DEL14_075-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 19 - N°14-076
1-4 Autres types de contrat

AN 2014
14-076

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :
20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

**OBJET : CONTRAT SOCIAL DE TERRITOIRE – COMMUNE D'AUBERGENVILLE /
CONSEIL GENERAL DES YVELINES – 2014/2015/2016**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Budget communal,

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-lesaffiches.com

078-217800291-20140707-DEL14_076-DE

Considérant qu'il convient, suite à un diagnostic partagé réalisé en 2011 avec le Conseil Général des Yvelines, de signer un Contrat Social de Territoire (CST) avec le Département,

Considérant que ce contrat triennal (2014/2015/2016) s'articule autour de trois axes à savoir :

- l'Axe 1 : Définir des actions innovantes dans le cadre de la prévention pour accompagner les enfants et leur famille sur les problèmes éducatifs et de parentalité,
- l'Axe 2 : Soutenir les jeunes afin de faciliter leur accès à la formation et à l'emploi,
- l'Axe 3 : Favoriser l'insertion durable des familles monoparentales bénéficiaires du RSA et des chômeurs de plus de 50 ans,

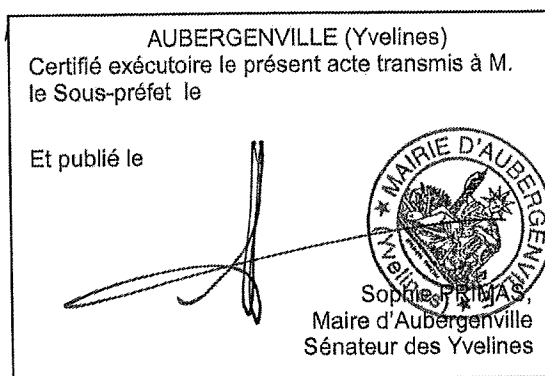
Considérant l'engagement du Conseil Général des Yvelines à financer sur trois ans, une partie des actions mises en place dans le cadre de ce CST,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Politique et action sociales du 4 juin 2014,



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Thierry MONTANGERAND, Adjoint au Maire délégué à la Politique et action sociales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix)

- **Décide de conclure** avec le Conseil Général des Yvelines un Contrat Social de Territoire pour la période triennale 2014/2015/2016 pour un montant global de 949.854 €,
- **S'engage à financer** la part restant à sa charge sur les trois années, soit 789 504€,
- **Autorise Madame le Maire à signer** ledit contrat ainsi que toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 20 - N°14-077
7-5 Subventions

AN 2014
14-077

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Voteurs	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : CONVENTION ANIMATION SOCIALE DES QUARTIERS – VERSEMENT
D'UNE AIDE FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE
POUR L'ANNEE 2014**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention entre le Conseil Régional et la Ville d'Aubergenville du 26 juin 2008 et son avenant, dans le cadre du fonctionnement des actions d'animation sociale des quartiers, de prévention et de réussite scolaire,

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-14_077-DE

Considérant la volonté municipale de soutenir les familles et leurs enfants en mettant en place des actions développées par les services municipaux et les associations,

Considérant les aides susceptibles d'être allouées pour le financement de ces actions,

Considérant que pour l'exercice 2014, la Région Ile de France propose à la Ville, une enveloppe régionale d'un montant de 6 880 € soit :

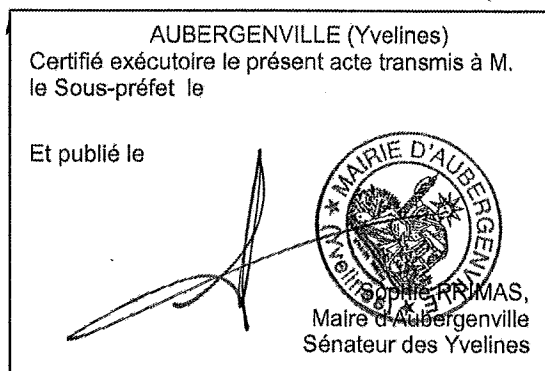
- 1 000 € pour l'action « Ateliers Grands Jeux » portée par la Ville (Maison de Tous)
- 5 880 €, pour l'association APRS pour son dispositif d'accompagnement scolaire CLAS,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Politique et action sociales du 4 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Thierry MONTANGERAND, Adjoint au Maire délégué à la Politique et action sociales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix)

- **Autorise Madame le Maire à verser** le montant de l'enveloppe financière du Conseil Régional d'Ile de France pour 2014, comme suit :
 - o 1 000 € au bénéfice de la Ville pour la Maison de Tous, pour l'action Ateliers Grands Jeux
 - o et 5 880 € à l'association APRS pour son dispositif d'accompagnement scolaire CLAS.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-loyalite.com

078-217800291-20140707-14_077-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 21 - N°14-078
1-4 Autres types de contrat

AN 2014
14-078

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION PORTANT LABELLISATION
DU POINT INFORMATION JEUNESSE D'AUBERGENVILLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la charte européenne de l'information Jeunesse adoptée le 3 décembre 1993, la charte française de l'information Jeunesse signée le 20 mars 2001 et les cahiers des charges accompagnant la convention portant labellisation du Point Information Jeunesse (PIJ),

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-lesite.com

078-217800201-20140707-DEL14_078-DE

Vu la convention triennale de labellisation du Point Information Jeunesse d'Aubergenville du 6 octobre 2011,

Considérant la volonté de la Municipalité de favoriser l'accès aux activités, à l'information, aux droits, au plus grand nombre de jeunes Aubergenvillois,

Considérant que le PIJ a pour vocation d'assurer, à l'échelon local, la mission d'information des jeunes, en mettant à leur disposition par tous les moyens appropriés, les renseignements nécessaires dans tous les domaines les concernant,

Considérant que la convention portant labellisation du Point Information Jeunesse concourt à la réalisation de cette politique d'Information Jeunesse et engage la Ville d'Aubergenville et l'Etat, pour une durée de 3 ans,

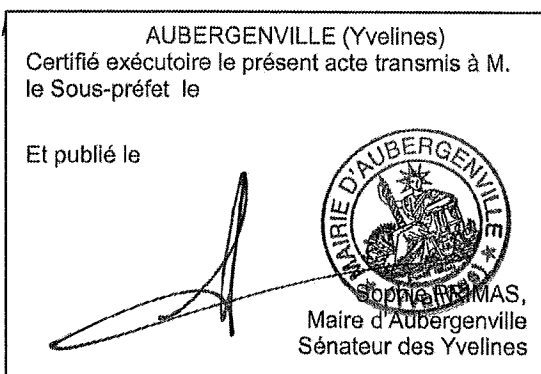
Considérant que la convention signée en 2011 arrive à échéance en 2014 et qu'il convient de la renouveler,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Politique et action sociales du 4 juin 2014,

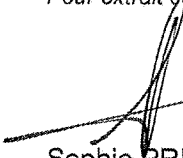
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Thierry MONTANGERAND, Adjoint au Maire délégué à la Politique et action sociales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour)

- **Décide de renouveler** la convention portant labellisation du Point Information Jeunesse, pour une durée de trois ans, à compter de la date de signature par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,
- **Autorise Madame le Maire à signer** la nouvelle convention.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

REÇU EN PREFECTURE
le 07/07/2014
Application agréée E.legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 22 - N°14-079
4-1 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

AN 2014

14-079

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES
EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E.legipite.com

078-217800231-20140707-DEL14_079-DE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

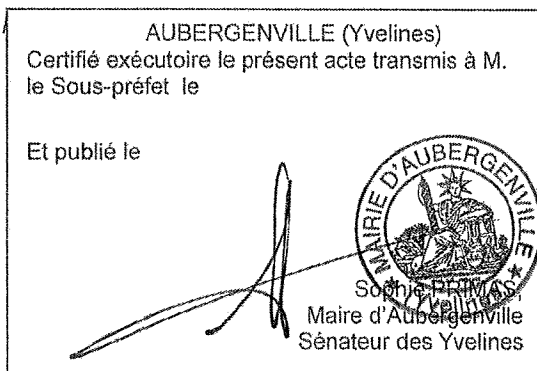
Vu le tableau des effectifs,

Considérant qu'il convient de créer un poste d'attaché territorial, à temps complet, pour assurer la direction de la Maison de Tous,



Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour)

- **Décide** la création d'un poste d'attaché territorial.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-2178 00291-20140707-DEL14_079-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 23 - N°14-080
4-5 Régime indemnitaire

AN 2014
14-080

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – MISE A JOUR DU REGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-legaite.com

078-2178 00291-2014 0707-DEL14_080-DE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°09-103 en date du 15 décembre 2009 portant mise à jour du régime indemnitaire,

Considérant la nécessité d'apporter des précisions relatives aux conditions de maintien du régime indemnitaire pendant certaines périodes d'absence,


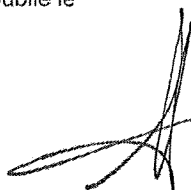
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour)

- **Décide de préciser** les périodes d'absence pendant lesquelles le régime indemnitaire est maintenu comme suit :
 - Congés annuels ou autorisations exceptionnelles d'absence
 - Congés de maternité, état pathologique et congés d'adoption
 - Congés de paternité
 - Accidents de travail
 - Maladies professionnelles dûment constatées
 - Temps partiels thérapeutiques,
- **Précise :**
 - qu'en cas d'arrêt de travail pour maladie ordinaire, une retenue sera opérée par application de la règle du 1/30ème au-delà de 15 jours calendaires d'arrêt cumulés du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours,
 - qu'il sera interrompu en cas de congés de longue maladie ou longue durée.
- **Dit :**
 - que l'ensemble de ces dispositions sont applicables aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires à temps complet ou temps non complet,
 - que pour les agents à temps non complet, les primes seront versées au prorata du temps effectué.



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_080-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 -- Délibération 24 - N°14-081
2-1 Documents d'urbanisme

AN 2014

14-081

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOLLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME VISANT A PRENDRE EN COMPTE LES DISPOSITIONS DE LA LOI ALUR ET A MODIFIER L'ARTICLE UDJ 10

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment l'article L123-13-1,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 mars 2005, révisé le 16 mai 2012, modifié les 24 mars 2009 et 26 septembre 2012,

Vu l'arrêté du 7 avril 2014 par lequel le Maire d'Aubergenville a engagé une procédure de modification simplifiée pour la prise en compte des dispositions de la loi ALUR et pour la modification de l'article UDj 10,

Vu la délibération n°14-048 du Conseil Municipal du 16 avril 2014 définissant les modalités de mise à disposition du projet au public,

Considérant l'affichage de cette délibération sur les panneaux municipaux du 23 avril au 5 juin 2014,

Considérant l'insertion d'une annonce dans le Courrier de Mantes du 30 avril 2014,

Considérant la mise à disposition d'un dossier au public et d'un registre destiné à recueillir ses observations du 5 mai au 5 juin 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme ainsi que sur le site Internet de la ville,

Considérant que le registre mis à la disposition du public ne comporte aucune remarque.

Considérant que les personnes publiques associées visées aux I et III de l'article L121-4 du Code de l'urbanisme n'ont émis aucune remarque,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances et à l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix Pour, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT),

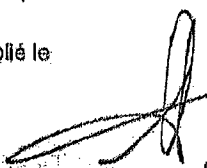
Constate que la mise à disposition s'est déroulée dans les conditions prévues,

Approuve le projet de révision simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme visant à prendre en compte les dispositions de la loi ALUR et à modifier l'article UDj 10,

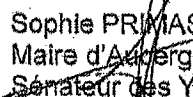
Dit que la présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat,

Confirme, conformément aux dispositions des articles R123-24 et R123-25 du Code de l'urbanisme :

- o Que la présente délibération sera affichée pendant un mois en Mairie et que cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- o Et qu'elle sera publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
le Sous-préfet le
Et publié le

Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 25 - N°14-082
2-2 Autres actes de gestion du domaine public

AN 2014
14-082

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'INSTRUCTION DES
AUTORISATIONS D'URBANISME ENTRE LA COMMUNE ET LA CCSM**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment son article L422-3,

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E.legsiste.com

078-217800291-20140707-DEL14_082-DE

Vu la délibération n°2014-25 du 7 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté de Communes Seine Mauldre,

Vu la convention d'instruction des autorisations du droit des sols proposée par la Communauté de Communes Seine Mauldre,

Considérant que la Communauté de Communes Seine Mauldre est compétente pour l'aménagement de l'espace et l'instruction des autorisations du droit des sols,

Considérant que cette délégation de compétence doit être confirmée après chaque renouvellement du Conseil Municipal ou après l'élection d'un nouveau président de l'établissement public de coopération intercommunale,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme du 17 juin 2014,


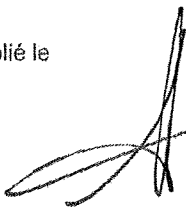
Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances et à l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **Approuve** la convention d'instruction d'autorisation du droit des sols pour la période 2014 – 2020 proposée par la Communauté de Commune Seine Mauldre,
- **Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer** ladite convention.


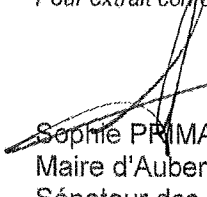
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville * (Yvelines)
Sénateur des Yvelines.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 26 - N°14-083
2-2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

AN 2014
14-083

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE TRACE DU CHEMIN DE SEINE DU
CONSEIL GENERAL DES YVELINES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Général des Yvelines du 29 novembre 2013 approuvant le tracé du Chemin de Seine en vue de la consultation formelle des collectivités et acteurs locaux et du déclenchement de toutes les procédures nécessaires à son ouverture,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_083-DE

Considérant que le projet du Chemin de Seine vise à relier les espaces urbanisés aux espaces ouverts, au premier rang desquels figure la Seine, et ainsi permettre aux habitants de parcourir la vallée de bout en bout sur les deux rives,

Considérant que l'objectif est de couvrir l'ensemble de la vallée de la Seine à titre pédestre et cyclable, en proposant une offre complémentaire de petites boucles de randonnées pour les promeneurs et cyclistes,

Considérant que ce projet permettra aux Aubergenvillois de redécouvrir l'ensemble de la vallée de la Seine et recèle à terme un potentiel touristique important,

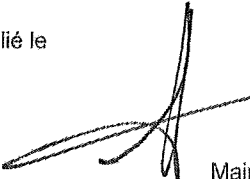
Considérant que le tracé proposé peut être néanmoins amélioré en ce qui concerne l'itinéraire pédestre traversant le quartier d'Elisabethville et que l'itinéraire cycliste pourrait intégrer les travaux d'aménagement Chaucidou,

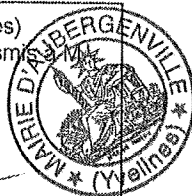
Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Urbanisme du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances et à l'Urbanisme,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Confirme** son accord quant au principe de passage du Chemin de Seine sur le territoire d'Aubergenville,
- **Propose** un tracé alternatif pour le cheminement pédestre traversant le quartier d'Elisabethville,
- **Demande** que les travaux d'aménagement Chaucidou soient pris en compte dans le tracé,
- **Indique** que la maîtrise d'ouvrage des aménagements éventuels en bord de Seine sera du ressort du SMSO et que celle relative aux cheminements piétons et cyclistes dans le quartier d'Elisabethville sera du ressort de la Commune,
- **Propose** l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées pédestres (PDIPR), le chemin privé situé sur le site de l'usine Renault,
- **Sollicite** le soutien financier du Département au titre des dispositifs d'aides pour les projets locaux de circulation douces ou pour l'aménagement des sentiers de randonnée pédestre.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
le Sous-préfet le
Et publié le

Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.

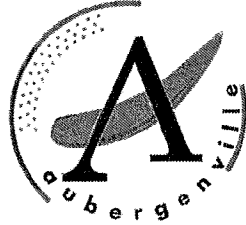


REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-legisiteo.com

078-217800291-20140707-DEL14_083-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 27 - N°14-084
5-3 Désignation de représentants

AN 2014
14-084

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Voteurs	32

OBJET : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des impôts et notamment son article 1650,

Considérant que la durée du mandat des membres de la Commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_084-DE

Considérant que le Conseil Municipal a été renouvelé en mars 2014,

Considérant qu'il lui revient de proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques, une liste de candidats parmi lesquels il désignera les membres de la Commission communale des impôts directs,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances-Urbanisme du 17 juin 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances et à l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD)

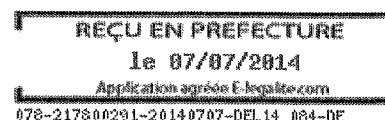
- **Valide** la liste des membres proposée ci-dessous :

TITULAIRES :

1	Monsieur André MARIN
2	Madame Nicole GAUTIER
3	Monsieur François MAHE
4	Monsieur Jean-Michel WATRIN
5	Madame Nathalie SENN
6	Monsieur Robert AVICE
7	Monsieur Thierry MONTANGERAND
8	Monsieur Joël DANIEL
9	Monsieur Bernard BRESTEAU
10	Monsieur Pierre FREBOURG
11	Madame Laurence DENAND
12	Monsieur Jean-Claude GIRAUD
13	Monsieur Gilbert LAMARRE
14	Monsieur Raymond MARQUETTE
15	Monsieur Didier M'VIE
16	Monsieur Philippe LEBOMIN *

SUPPLEANTS :

1	Monsieur Roger RODI
2	Madame Valérie MASSICOT
3	Madame Claudine LEFEVRE
4	Monsieur Robert HORVILLE
5	Madame Mauricette GRIGY
6	Monsieur Serge CREMERS




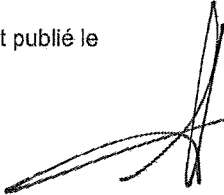
7	Madame Marie-José BREJERON
8	Monsieur Gérard AVAKIANZ
9	Monsieur Hubert PRIMAS
10	Monsieur Philippe COIFFIER
11	Monsieur Philippe CONVERT
12	Madame Sylvie BIRSTER
13	Monsieur Jean-Louis BONSANS
14	Madame Chantal QUERU
15	Monsieur Maurice CLAUSSE
16	Monsieur Didier BROQUET *

* personnes extérieures à la ville d'Aubergenville

- **Propose** la liste ci-dessus à Monsieur Directeur Départemental des Finances Publiques.



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_084-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 28 - N°14-085-1
7-5 Subventions

AN 2014
14-085-1

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES YVELINES (CMAY) A VERSAILLES – ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_085_1-DE

Vu le courrier du 20 novembre 2013 du Président de la Chambre départementale des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines sollicitant la participation financière de la Commune d'Aubergenville, en faveur de dix apprentis Aubergenvillois inscrits dans son établissement,

Considérant la volonté de la Municipalité de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires scolaires du 4 juin 2014,


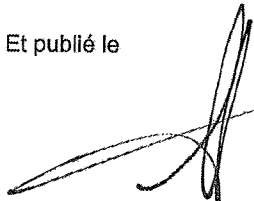
Après avoir entendu l'exposé de Mme Claudine ARNOUD, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Accorde** une contribution financière de la Commune à la Chambre départementale des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, pour l'année scolaire 2013-2014, à hauteur de 45 € par élève Aubergenvillois, soit un montant total de 450 €,
- **Dit** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement sont prévues au Budget Primitif de la commune, Chapitre 922.20,
- **Autorise Madame le Maire à faire procéder** au mandatement.



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre



Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application assurée E-Justice.com

078-217800291-20140707-DEL14_085_1-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 28 - N°14-085-3
7-5 Subventions

AN 2014
14-085-3

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE
FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE PHILANTHROPIQUE « AIDE AUX
ENFANTS PARALYSES » - ANNEE SCOLAIRE 2013-2014**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-lespiste.com

078-217800291-20140707-DEL14_085_3-DE

Vu le courrier du 22 octobre 2013 de la Directrice de la Société Philanthropique « Aide aux Enfants Paralysés » de BAILLY, sollicitant la participation financière de la Commune d'Aubergenville, en faveur d'un enfant Aubergenvillois inscrit dans son centre,

Considérant la volonté de la municipalité de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires scolaires du 4 juin 2014,

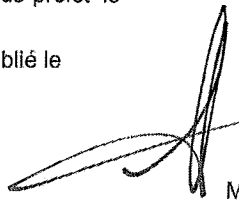
Après avoir entendu l'exposé de Mme Claudine ARNOUD, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Accorde** une contribution financière de la Commune à la société philanthropique « Aide aux enfants paralysés », pour l'année scolaire 2013-2014, à hauteur de 300 € par un élève Aubergenvillois,
- **Dit** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement sont prévues au Budget Primitif de la commune, Chapitre 922.20,
- **Autorise Madame le Maire à faire procéder** au mandatement.

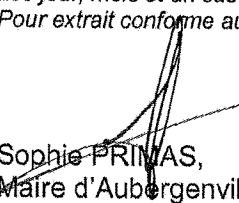
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le


Et publié le


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 28 - N°14-085-2
7-5 Subventions

AN 2014
14-085-2

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCAATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS
DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET
L'INSERTION PROFESSIONNELLE EDUCATIVE DE POISSY (AFIPE) –
ANNEE SCOLAIRE 2013-2014**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-Ingalta.com

078-217800291-20140707-DEL14_085_2-DE

Vu le courrier du 24 octobre 2013 du Directeur de l'Association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle Educative sollicitant la participation financière de la Commune d'Aubergenville, en faveur de cinq apprentis Aubergenvillois inscrits dans son établissement,

Considérant la volonté de la Municipalité de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires scolaires du 4 juin 2014,

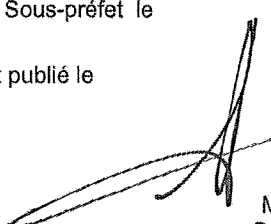
Après avoir entendu l'exposé de Mme Claudine ARNOUD, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Accorde** une contribution financière de la Commune à l'AFIPE, pour l'année scolaire 2013-2014, à hauteur de 60 € par élève Aubergenvillois, soit un montant total de 300 €,
- **Dit** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement sont prévues au Budget Primitif de la commune, Chapitre 922.20,
- **Autorise Madame le Maire à faire procéder** au mandatement.


AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

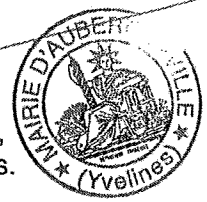
Et publié le

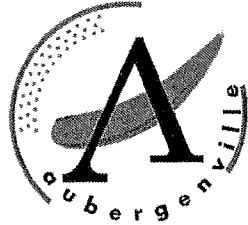

Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 28 - N°14-085-4
7-5 Subventions

AN 2014
14-085-4

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE
FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT DE FORMATION PAR
ALTERNANCE D'AUBERGENVILLE (ITEDEC) - ANNEE SCOLAIRE
2013-2014**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-14_085_4-DE

Vu le courrier du 4 février 2014 du Directeur de l'Institut de Formation par alternance d'Aubergenville sollicitant la participation financière de la Commune d'Aubergenville, en faveur de dix-sept apprentis Aubergenvillois inscrits dans son établissement,

Considérant la volonté de la Municipalité de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires scolaires du 4 juin 2014,

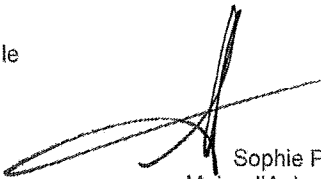
Après avoir entendu l'exposé de Mme Claudine ARNOUD, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),


- **Accorde** une contribution financière de la Commune à l'ITEDEC, pour l'année scolaire 2013-2014, à hauteur de 460 € par élève Aubergenvillois, soit une participation globale de 7 820 €,
- **Dit** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement sont prévues au Budget Primitif de la commune, Chapitre 922.20,
- **Autorise Madame le Maire à faire procéder** au mandatement.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le


Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 28 - N°14-085-5
7-5 Subventions

AN 2014
14-085-5

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT AUX METIERS (IFPM) DE NANTERRE – ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E. legsite.com

078-217800291-20140707-DEL14_085_5-DE

Vu le courrier du 7 février 2014 du Président de l'Institut de Formation et de Perfectionnement aux Métiers, sollicitant la participation financière de la Commune d'Aubergenville, en faveur de deux apprentis Aubergenvillois inscrits dans son centre,

Considérant la volonté de la Municipalité de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires scolaires du 4 juin 2014,

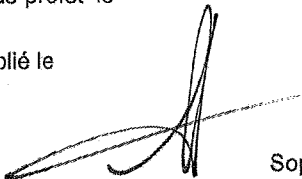
Après avoir entendu l'exposé de Mme Claudine ARNOUD, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Accorde** une contribution financière de la Commune à l'IFPM, pour l'année scolaire 2013-2014, à hauteur de 55 € par élève Aubergenvillois, soit une participation globale de 110 €,
- **Dit** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement sont prévues au Budget Primitif de la commune, Chapitre 922.20,
- **Autorise Madame le Maire à faire procéder** au mandatement.

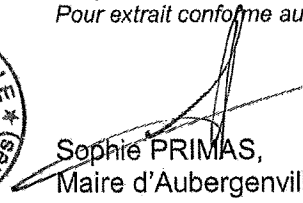
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le


Et publié le


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 28 - N°14-085-6
7-5 Subventions

AN 2014
14-085-6

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBOILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS INTERCONSULAIRE DE L'EURE (CFAIE) - ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-legafile.com

078-217800291-20140707-DEL14_085_6-DE

Vu le courrier du 23 Janvier 2014 du Président du Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure sollicitant la participation financière de la Commune d'Aubergenville, en faveur de trois apprentis Aubergenvillois inscrits dans son établissement,

Considérant la volonté de la Municipalité de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires scolaires du 4 juin 2014,


Après avoir entendu l'exposé de Mme Claudine ARNOUD, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Accorde** une contribution financière de la Commune au CFAIE, pour l'année scolaire 2013-2014, à hauteur de 60 € par élève Aubergenvillois, soit une participation globale de 180 €,
- **Dit** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement sont prévues au Budget Primitif de la commune, Chapitre 922.20,
- **Autorise Madame le Maire à faire procéder** au mandatement.

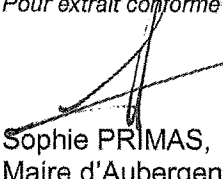
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le


Et publié le


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.



REÇU EN PREFECTURE
Le 07/07/2014

Application agréée E.legalite.com
078-217800291-20140707-DEL14_085_6--DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 29 - N°14-086
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-086

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

**OBJET : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT
DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L212-8 modifié,

Vu le budget communal,

REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2014

Application agréée E-legaite.com

078-217800291-20140707-DEL14_086-DE

Vu l'article 23 de la loi L83.663 du 22 juillet 1983 modifiée, portant sur les règles en matière de participation des collectivités territoriales aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques pour les enfants scolarisés hors de leur commune de résidence,

Vu le décret n°86.425 du 12 mars 1986,

Vu la circulaire n°89.73 du 25 août 1989,

Considérant que la loi précitée pose le principe de privilégier le libre accord entre les Communes d'accueil et les Communes de résidence sur les modalités de répartition des charges liées à la scolarisation d'enfants dans la commune d'accueil,

Considérant que la Commune d'Aubergenville a conclu des accords tacites de scolarisation avec nombre de villes aux alentours, donnant lieu à aucune participation pour frais de scolarité,

Considérant qu'il convient de réclamer des frais de scolarité aux Communes avec lesquelles aucun accord tacite de réciprocité n'a été signé,

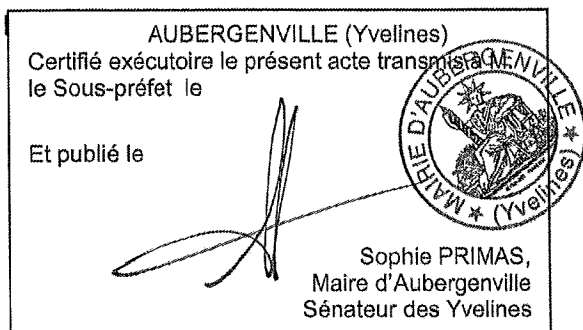
Considérant que ces charges ne concernent que les dépenses de fonctionnement obligatoires,

Considérant l'avis favorable de la Commission Affaires scolaires du 4 juin 2014,

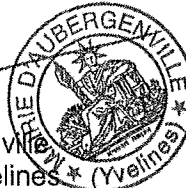

Après avoir entendu l'exposé de Mme Claudine ARNOUD, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Décide** que les communes de résidence devront acquitter, au titre de l'année scolaire 2013-2014, les montants retenus par l'Association des Maires Adjoints délégués à l'Enseignement (A.M.E. 78), soit :
 - 973 € pour un enfant de maternelle,
 - 488 € pour un enfant de primaire.
- **Accepte** de verser aux communes d'accueil qui en feraient la demande, les participations dues dans la limite des montants votés par le Conseil Municipal d'Aubergenville.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26-06-2014 – Délibération 30 - N°14-087
5-2 Fonctionnement des assemblées

AN 2014
14-087

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 26 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, Mme Nadette PRUVOST, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, M. Guy ESCRINIER, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.-

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal ANDRE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Armène ISIDORE, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Laurence DENAND, procuration à Mme Sophie PRIMAS

Absent excusé :

M. Frédéric GROSBILLOT

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 28

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2014

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-8,

Considérant le renouvellement intégral du Conseil Municipal consécutif au scrutin des Elections Municipales du 23 mars 2014,

Considérant que le Conseil Municipal doit se doter d'un règlement intérieur,

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 07/07/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_087-DE

Considérant que les Communes ont six mois, suite à l'installation du Conseil Municipal, pour établir leur règlement intérieur,



Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD)

- **Approuve** le règlement intérieur du Conseil Municipal fixant ses conditions de fonctionnement interne dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.


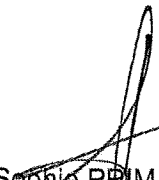
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le

Et publié le



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sophie PRIMAS,
Maire d'Aubergenville,
Sénateur des Yvelines.

REÇU EN PREFECTURE
le 07/07/2014

Application agréée F-legalite.com

078-217800291-20140707-DEL14_087-DE